



APPEL A CANDIDATURE

Directeur adjoint de la programmation artistique

Direction : Direction de la programmation artistique

Responsable hiérarchique :

Le Directeur de la Programmation Artistique (Le Président du Palais de Tokyo, Jean de Loisy exerce également cette fonction)

Contexte

Le Palais de Tokyo est une société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU) de droit privé, l'actionnaire unique étant l'Etat. Le Palais de Tokyo, pour exercer son activité, a signé une délégation de service public avec le ministère de la Culture et de la Communication. L'équipe est constituée d'environ 75 salariés et la Direction de la Programmation Artistique compte 14 collaborateurs.

Le Palais de Tokyo recrute son directeur adjoint de la programmation artistique.

Missions

1. Participation à la conception de la programmation artistique

Le directeur adjoint de la programmation artistique participe à la conception et à la mise en œuvre de l'ensemble de la programmation artistique en lien avec le directeur de la programmation artistique et assure l'intérim de celui-ci en son absence.

Il est amené à représenter le directeur, en son absence ou à sa demande, sur tout sujet lié à la programmation artistique du Palais de Tokyo, vis-à-vis de l'extérieur (relations institutionnelles en France ou à l'étranger, relations avec les entreprises partenaires, événements du Palais de Tokyo, Tokyo Art club...)

2. Supervision de projets

Sur l'ensemble du champ de la Direction de la programmation artistique (Expositions, Events et Editions), le directeur adjoint est amené à superviser certains projets.

3. Exerce le rôle de « curator » sur une à plusieurs expositions par an

A ce titre, il propose des concepts d'exposition, participe au choix des artistes, des œuvres, voire des commissaires invités. Il s'assure, en lien avec l'équipe de production, de la conformité des opérations de production avec le projet artistique, du suivi de la relation avec les artistes et leurs interlocuteurs, de la planification du montage et démontage des expositions et de l'adéquation des budgets. Il travaille en étroite collaboration avec différentes Directions (Publics, Développement, Communication, etc.) notamment sur les sujets relatifs à l'élaboration des outils pédagogiques et des visites, aux recherches de mécénat et partenariats, à la constitution des éléments de communication (production de textes, cartels, etc.)

Profil / Expérience

- Formation en histoire de l'art Bac + 4/5
- Le candidat devra avoir eu des responsabilités au sein d'une institution culturelle, française ou étrangère.
- Expérience confirmée en commissariat d'exposition et en programmation artistique et culturelle
- Excellente connaissance du milieu de l'art contemporain, en France et à l'international
- Excellente maîtrise du français et de l'anglais
- Disponible pour des déplacements fréquents, en France et à l'étranger

- Catégorie : Cadre dirigeant
- Type de contrat : CDI
- Prise de poste souhaitée : Juillet 2014

Candidatures (CV et lettre de motivation) à adresser à celineriou@palaisdetokyo.com